

**DESCRIPTIF DE L'EXPOSITION : BOUGE L'ARCHITECTURE !
 VILLES ET MOBILITES**

1- LISTING DES PANNEAUX et PRINCIPE D'INSTALLATION

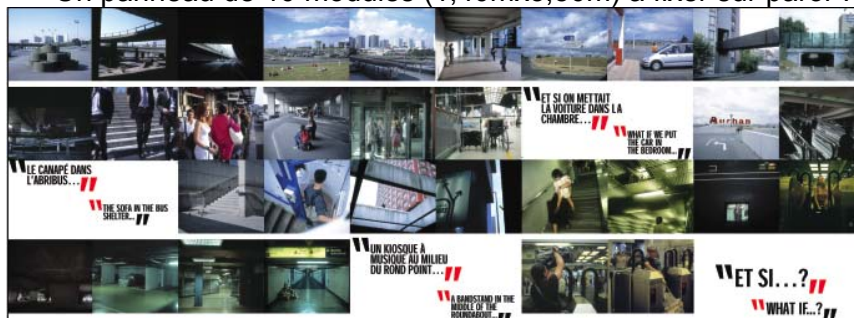
118 modules de 70x70cm, ép. 0,6cm, dans 3 caisses, 250kg, 1 m3 au total
Ces panneaux sont percés aux quatre coins pour la fixation sur les supports.

- Logo IVM : 1 module
- Panneau IVM : 1 module
- Crédits exposition : 2 modules

Ces modules sont à fixer sur paroi verticale

INTRODUCTION EXPOSITION

- Un panneau de 10 modules (1,40mx3,50m) à fixer sur paroi verticale



THEME PARCOURIR/DESSERVIR, 21 modules:

- panneau présentation thème : 8 modules (1,40mx2,80m) à fixer sur paroi verticale



- panneau « La ville de toutes les mobilités » introductif aux projets:

1 module à fixer sur support horizontal

- 9 projets : 12 modules à fixer sur support horizontal

- MAGDEBURG, 1 module
- AMSTERDAM, 1 module
- ZARAGOZA, 1 module
- BERLIN, 1 module
- NEUILLY-PC, 1 module
- STEZZANO, 2 modules
- AMSTERDAM, 2 modules
- NANTERRE, 1 module
- LYON, 2 modules

THEME STATIONNER/RESIDER, 20 modules:

- Panneau présentation thème : 8 modules (1,40mx2,80m) à fixer sur paroi verticale



- panneau "la fin des non-lieux" introductif aux projets :
1 module à fixer sur support horizontal

- 10 projets : 11 modules à fixer sur support horizontal

- AMSTERDAM, 1 module
- ROOSENDAAL, 1 module
- MARSEILLE, 1 module
- SALSBURG, 2 modules
- OITA, 1 module
- HEILBRONN, 1 module
- STUTTGART, 1 module
- GRENOBLE, 1 module
- ROUBAIX, 1 module
- AMSTERDAM, 1 module

THEME FRANCHIR/ACCEDER, 19 modules :

- Panneau présentation thème : 8 modules (1,40mx2,80m) à fixer sur paroi verticale



- panneau « le mouvement : un art de vivre » introductif aux projets: 1 module à fixer sur support horizontal

- 8 projets : 10 modules à fixer sur support horizontal
 - BARCELONA, 1 module
 - BARCELONA, 2 modules
 - PARIS, 1 module
 - AMSTERDAM, 1 module
 - OOZEKI, 1 module
 - TOLEDO, 2 modules
 - LAUZANNE, 1 module
 - SEOUL, 1 module

THEME CHANGER/ECHANGER, 26 modules :

- Panneau présentation thème : 7 modules + 1 module blanc (1,40mx2,80m) à fixer sur paroi verticale



- panneau "à l'aise ensemble" introductif aux projets:
1 module à fixer sur support horizontal
- 14 projets : 17 modules à fixer sur support horizontal
 - TORINO, 1 module
 - ARNHEM, 1 module
 - AMSTERDAM, 1 module
 - STRASBOURG, 1 module
 - AMSTERDAM, 1 module
 - MARSEILLE, 2 modules
 - ZURICH, 2 modules
 - FREIBURG, 1 module
 - BADALONA, 1 module
 - BARCELONA, 1 module
 - NICE, 1 module
 - YOKOHAMA, 2 modules
 - LYON, 1 module
 - LORMONT, 1 module

THEME COHABITER/COEXISTER, 18 modules :

- panneau présentation thème : 7 modules + 1 module blanc (1,40mx2,80m) à fixer sur paroi verticale



- panneau "de la vraie ville partout" introductif aux projets : 1 module à fixer sur support horizontal

- 8 projets: 9 modules à fixer sur support horizontal

- LYON, 1 module
- SHANGHAI, 1 module
- NANTES, 1 module
- BREDA, 1 module
- ROTTERDAM, 1 module
- LEUVEN, 1 module
- STUTTGART, 1 module
- BORDEAUX, 2 modules

IMPORTANT : pour chaque thème, respecter le groupement thématique

2- MATERIEL VIDEO/SONORISATION/MULTIMEDIA – PRINCIPE D'INSTALLATION

- 1 DVD vidéo «Bouge l'architecture!» d'Alex Sinde, sans bande son, destiné à être projeté sur grand écran
- 1 CD Rom son «Bouge l'architecture!» destiné à sonoriser l'ensemble de l'espace ou à installer prêt du film projeté sur grand écran

L'exposant doit fournir le matériel de diffusion sonore, de vidéoprojection DVD sur grand écran ainsi que le lecteur DVD.

3- REGLES D'EXPOSITION

Les projets doivent être regroupés par thème, avec le panneau de présentation de chaque thème:

- les panneaux de présentation des thèmes sont à fixer verticalement
- les projets sont à fixer horizontalement ou sur pupitres, cf. photos scénographie déjà réalisées.

4- CONDITIONS DE CIRCULATION

L'exposition est libre de droit.

Les frais de transport, douane, assurances, gardiennage, communication, et de scénographie sont à la charge de l'exposant.

Un constat d'état du matériel est à compléter à réception et à l'envoi de l'exposition, et à renvoyer à l'IVM.

Une convention doit être signée entre l'exposant et l'IVM.

IMPORTANT :

Formalités douanières : pour les pays hors communauté européenne, un carnet ATA sera établi par l'IVM et accompagnera le transport de l'exposition.

5- COMMUNICATION

IVM met à disposition de l'exposant :

- 1 CD rom de photos libre de droit
- des textes en anglais et français composant un dossier de presse
- le logo IVM

La structure d'accueil :

- prépare les informations presse à partir des documents remis
- réalise un carton d'invitation qui contient le logo de l'IVM, éventuellement une affiche ainsi que le programme dans lequel s'inscrit l'exposition

Ces publications doivent recueillir l'accord préalable de l'IVM et mentionner sa collaboration.